



N° 155/2024

Arrêté

OBJET : TRAVAUX CREATION D'UN BRANCHEMENT D'ALIMENTATION EAU POTABLE RUE DE MONTBARBIN SOCIETE SPINELLI

La Maire de CrécY-la-Chapelle,

VU les articles L. 2213-1 et L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que des travaux de création de branchement d'eau potable doivent être réalisés au droit du n°35 rue de Montbarbin à CrécY-la-Chapelle par la société SPINELLI, chez Sogelink TSA 70011 69134 Dardilly cedex, pour le compte de Véolia Eau à partir du lundi 23 septembre 2024 et ce pour 15 jours,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} Les travaux de création de branchement d'eau potable par la société SPINELLI sont autorisés au droit du n°35 rue de Montbarbin à CrécY-la-Chapelle, à partir du lundi 23 septembre 2024 et ce pour 15 jours de 9h00 à 17h00.

ARTICLE 2^{ème} Pendant toute la durée des travaux, le stationnement sera interdit au droit du chantier. La circulation sera perturbée par un alternat avec feux tricolores et une limitation à 30km/h

ARTICLE 3^{ème} Conformément au règlement de voirie et d'occupation du domaine public approuvé par le conseil municipal en séance du 02 décembre 2015, la société veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la ville fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire. **La société veillera à réaliser une reprise de voirie sur 1 mètre de large au minimum.**

ARTICLE 4^{ème} La société SPINELLI sera chargée de la mise en place de la signalisation et de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 5^{ème} Le recours pour excès de pouvoir à l'encontre du présent arrêté peut-être exercé devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 6^{ème} Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie de CrécY la Chapelle
- Police Municipale
- Centre de Secours
- Les services techniques
- SPINELLI

Pour extrait conforme, en mairie 12 août 2024

Acte rendu exécutoire le
Affichage le

12 AOUT 2024

12 AOUT 2024

Christine AUTENZIO
Maire

